



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 15499

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet de la situation de France Télécom dans le département des Ardennes. En effet, France Télécom a engagé sa politique de restructuration au niveau de la région Champagne-Ardenne avec pour conséquence principale la concentration de nombreuses activités commerciales et techniques en faveur du seul département de la Marne. La politique d'aménagement du territoire ne peut se faire au détriment des quelque 294 employés du département des Ardennes. Il lui demande donc quelles propositions il entend faire tant au niveau de l'infrastructure que de l'encadrement afin de sauvegarder l'emploi dans le département des Ardennes déjà touché très fortement par le chômage.

## Texte de la réponse

France Télécom, face aux défis de la concurrence et du progrès technique, doit adapter son organisation afin d'améliorer le service rendu à l'ensemble de ses clients et l'efficacité du service public. Les réorganisations ont ainsi pour objectifs de prendre en compte les gains de productivité que les progrès technologiques permettent de réaliser dans les activités techniques et de réorienter les activités vers des services en contact avec les clients. Ces réorganisations concernent le département des Ardennes, comme tous les départements français. France Télécom s'efforce, dans la mise en oeuvre, à la fois de concilier les intérêts de l'entreprise et ceux de son personnel, en grande partie composé de fonctionnaires et de préserver l'emploi local. L'entreprise s'emploie à rechercher des solutions de maintien ou de création d'activités, là où se trouve le personnel. Ceci s'est traduit, notamment par la création à Charleville-Mézières d'un service après-vente pour la région Champagne-Ardenne (le « 1013 »). Les mouvements de personnel sont essentiellement constitués de reconversions et de mutations internes, ce qui n'a pas de conséquences directes sur le niveau global de l'emploi dans les Ardennes qui demeure stable (autour de 300 personnes).

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15499

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 1998, page 3226

**Réponse publiée le :** 17 août 1998, page 4611